

Fournitures scolaires 2021-2022

Précolaire

✓	Articles scolaires dont votre enfant aura besoin à la rentrée scolaire	
	1	Boîte de crayons de couleur en bois (12 crayons ou plus)
	1	Gomme à effacer
	1 ou 2	Étui à crayons en tissu avec deux fermetures éclair reliées par un cordonnet (il faut prévoir que tous les crayons puissent entrer)
	1	Boîte de 16 crayons feutres de <u>bonne qualité</u> à pointe conique
	1	Cartable 1 pouce
	1	Paquet de 5 séparateurs en carton de couleur pastel
	4	Crayons à mine 2 HB de <u>bonne qualité</u>
	1	Paire de ciseaux de <u>bonne qualité</u> (vérifier si votre enfant est droitier ou gaucher)
	2	Bâtons de colle de 40 grammes de <u>bonne qualité</u>
	4	Reliures duo-tang (1 rouge, 1 bleu, 1 jaune, 1 vert)
	1	Pochette pour le courrier
	1	Boîte à lunch (pour les élèves qui dînent à l'école)
	1	Sac d'école style « sac à dos » pour transporter les travaux et le courrier
	1	Paire d'espadrilles avec des lacets et des semelles blanches ou qui ne marquent pas le sol et qui sera portée à tous les jours et lors du cours d'éducation physique (celle-ci restera en classe en tout temps)
	1	Couvre-tout à manches longues ou un vêtement de protection pour les arts
	1	Gourde d'eau (contexte actuel oblige)

Veillez bien identifier tous les articles scolaires au nom de l'élève

✓	Matériel payable à l'école à la rentrée scolaire	
	Cahier maison (fiches de travail)	15,00 \$
	Montant total :	15,00 \$

Fournitures scolaires 2021-2022 *Précolaire*

Vocation particulière Santé globale

Aucun frais à déboursier. Par contre, assurez-vous que votre enfant ait une tenue vestimentaire appropriée pour les activités extérieures.

Activités et sorties éducatives

Des activités et sorties éducatives sont offertes gratuitement aux élèves tout au long de l'année scolaire. Elles sont possibles grâce à la participation financière de l'école et de La Fondation de l'école primaire de Johnville. Ces derniers remettent annuellement un montant par élève pour réaliser ces activités.

De plus, prenez note que vous devez prévoir un montant pour la sortie de fin d'année de votre enfant.

ACCUEIL ADMINISTRATIF

Nous vous informons que l'accueil administratif pour l'année scolaire 2021-2022 aura lieu le :

Mercredi, 18 août 2021 de 13 h à 16 h 30 et de 17 h 30 à 19h.

Lors de cette journée, svp vous présenter à l'école afin de payer le matériel payable à l'école (cahier maison, agenda).

Vous recevrez également le laissez-passer de votre enfant si celui-ci a droit au transport scolaire selon la Politique de la commission scolaire.

De plus, vous pourrez faire l'inscription au service de garde ou à la surveillance des dîneurs si ce n'est pas déjà fait.

Vous pourrez procéder au paiement du matériel par chèque ou en argent comptant.